

**COMMUNIQUÉ**  
Pour diffusion immédiate

## **COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES EN HAUTE-YAMASKA : UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE CONCLUANTE**

**Granby, 18 janvier 2018** – En ce début d'année, la MRC dresse un bilan positif de la première phase d'implantation de la collecte des matières organiques dans la zone de collecte 9, à Granby. Depuis le 26 mai 2017, 224,7 tonnes de matières organiques ont été détournées de l'enfouissement grâce au bac brun. C'est l'équivalent de 45 éléphants.

Globalement, la collecte à trois voies (bac à ordures, bac de matières recyclables et bac de matières organiques) a permis à la population résidante de la zone 9 de détourner 55,8 % de matières résiduelles de l'enfouissement entre la première collecte des matières organiques et le mois de novembre inclusivement. À titre comparatif, pour la même période, cela représente une diminution du tonnage des ordures enfouies d'un peu plus du tiers par rapport à 2016. « Jusqu'à présent, les résultats confirment les prévisions faites initialement par la MRC, qui étaient de 225 tonnes de matières organiques collectées. Nous avons une bonne participation de la part des citoyennes et citoyens de la zone de collecte 9 », précise M. Paul Sarrazin, préfet de la MRC.



De plus, en novembre dernier, la MRC a invité l'ensemble des résidentes et résidents desservis par la collecte du bac brun à remplir un sondage en ligne. « Le but de cet exercice était de valider les modalités de la collecte ainsi que l'efficacité et la bonne compréhension des outils de communication déployés afin de pouvoir réajuster le tir au besoin, et ce, en prévision de l'implantation à l'ensemble du territoire de la MRC », explique M. Sarrazin.

En tout, 529 personnes ont rempli le questionnaire de la MRC. Parmi les répondants, 97,6 % participent à la collecte des matières organiques et la grande majorité, soit 83,3 %, dit mettre son bac brun en bordure de rue à chaque collecte. Concernant l'équipement fourni par la MRC, 90,7 % des répondants participant à la collecte considèrent que le bac brun de 240 litres répond bien ou très bien à leurs besoins. De plus, 75,8 % de ces répondants utilisent le minibac remis par la MRC pour disposer de leurs résidus alimentaires.

Quant aux répondants ayant indiqué ne pas utiliser le bac brun, la majorité de ces derniers ne le font pas par crainte des nuisances comme les asticots et les odeurs. « Ce n'est pas réellement une surprise, nous sommes au fait de cette crainte et c'est pourquoi notre stratégie de communication repose en partie sur cette appréhension. Nous avons proposé plusieurs trucs pour réduire les risques de nuisances lors des soirées d'information et d'ailleurs, ceux-ci se retrouvent dans le cahier pratique de la collecte des matières organiques ainsi que sur le site Web de la MRC », indique Mme Karine Denis, directrice du Service des matières résiduelles.

Dans l'ensemble, les résultats du sondage sont concluants et permettent d'affirmer que la MRC est sur la bonne voie. D'autre part, les échos reçus de la part de la population durant la première phase d'implantation de la collecte des matières organiques sont positifs. La MRC est persuadée que les citoyennes et citoyens adopteront le bac brun et que le déploiement du service sur l'ensemble du territoire se fera harmonieusement.

Pour inciter les citoyens à remplir le sondage en ligne, la MRC a procédé au tirage d'une tablette iPad parmi les participants. Le tirage a eu lieu le mercredi 6 décembre dernier aux bureaux de la MRC et c'est madame Nicole Bernier Lachapelle qui a remporté le prix.

En 2018, la MRC procédera à la seconde phase d'implantation de la collecte des matières organiques sur tout le territoire de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby. La première collecte est prévue pour le 31 mai 2018. C'est au printemps 2019 que cette collecte doit être déployée dans l'ensemble de la Haute-Yamaska.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw  
Coordonnatrice aux communications  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976, poste 2239

